



12, impasse Mas - 31000 Toulouse  
tél. 05.61.99.20.77 fax. 05.61.62.75.66 [courrier@snpst.org](mailto:courrier@snpst.org)

février 2008

## **GESTION DE LA PENURIE DE MEDECINS DU TRAVAIL NON AUX EXPERIMENTATIONS « SAUVAGES »**

### **Le Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail constate**

- La pénurie de médecins du travail s'aggrave et touche de manière disparate tous les services interentreprises de santé au travail (SIST).
- Les médecins du travail sont placés dans l'impossibilité d'observer les prescriptions réglementaires et, de ce fait, se trouvent dans une insécurité juridique qui alimente une souffrance professionnelle.
- De nombreuses compétences infirmières en santé au travail dans les entreprises sont sous employées.
- Des « expériences sauvages » fleurissent dans tout l'hexagone. Sous prétexte de répondre à la pénurie de médecins du travail, ces « expérimentations » sont mises en place de manière précipitée, sans définition des délégations de tâches, ni des missions, sans contrôle et sans autorisation.
- La Direction Générale du Travail dit ne pas être informée de ces dysfonctionnements et n'entend pas en prendre connaissance.

### **Le SNPST fait des propositions**

- Le SNPST défend un projet d'équipes médicales coopératives comprenant médecins du travail, infirmiers en santé au travail (IST), assistantes en santé au travail mettant en œuvre leurs compétences pour la prévention en santé au travail.

Dans ce projet, les IST ne remplacent jamais les médecins du travail. Les compétences de chacun sont mises en synergie au service d'une véritable clinique médicale du travail.

### **Le SNPST informe**

- Il n'existe que 3 expérimentations officielles qui sont réalisées à réglementation constante. Celles-ci ont lieu à Bordeaux, Epinal et Lille.
- Ces expérimentations n'ont rien à voir avec le projet du SNPST.

### **Le SNPST dénonce**

- La passivité de la Direction Générale du Travail qui ne veut pas intervenir dans toutes les dérives réglementaires.
- Les expérimentations « sauvages », qui ne reprennent aucune des propositions du projet du SNPST.
- La logique uniquement comptable des services interentreprises de santé au travail qui prétendent remplacer des médecins du travail par des infirmiers.

### **Le SNPST continue à se battre**

## **Pour obtenir une véritable réforme de la Santé au Travail**

Le projet est consultable sur le site du syndicat <http://snpst.org>